



Département de la HAUTE-SAOVIE

Commune de Pers-Jussy

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT "VOLET EAUX PUVIALES"

SCHEMA DE GESTION DES EAUX PUVIALES

ANNEXES SANITAIRES AU PLU - VOLET EAUX PUVIALES

Propositions de travaux et recommandations

Planche Est

Réglementation : Article L2224-10 du CCCT - Article 4
 "Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

Réseaux :	Travaux :
Ø 800 BA	Proposition de travaux définies pour les secteurs d'étude prioritaires
Réseau EP public	Proposition de travaux pour résoudre les dysfonctionnements et permettre l'ouverture à l'urbanisation de SPJU
Fosse	Recommandations
Ruisseau	Travaux futur à court, moyen et long terme
Fosse bétonnée	Réseau à créer proposé dans le cadre du SGEF
Caniveau, curvette	Caniveau à créer proposé dans le cadre du SGEF
Branchement EP	Embranchements à créer dans le cadre du SGEF
Bassin de rétention	Environnements bétonnés à créer dans le cadre du SGEF
Divers :	Repart E.P. à créer dans le cadre du SGEF
Contour PLU	Repart grille E.P. à créer dans le cadre du SGEF
Secteur Potentiellement Urbanisable	
Mise à jour du btm / btm futur	
Zone humide (inventaire départemental)	
Zone humide (Observation de terrain NCOF 2017)	
Ruissellements et ovagations	
Bassin	
Thalweg	
Secteur présentant un dysfonctionnement	

Carte conforme et vu pour être annexée à la délibération du Conseil Municipal en date du 03/02/2018 arrêtant le projet de zonage de l'assainissement "volet eaux pluviales" de la commune de Pers - Jussy.

Le Maire

Txx n°	Nature des travaux	Objectif	Coût de réalisation
1	Recommandation du réseau EP de la route de la Croix et de la route de Regnier. Mise à jour ouvert et redimensionnement de l'exutoire du bassin versant situé en aval de la ligne 102 (voir au cadastre de la Ferrière).	Court terme	117 450 € HT
2	Mise en place d'aménagements de stabilisation des berges avec pose d'arrachements bétonnés - Alternative 1	Court terme	35 350 € HT
2.1	Mise en place d'aménagements de stabilisation des berges avec pose de gabions - Alternative 2	Court terme	35 900 € HT
2.2	Mise en place d'aménagements de stabilisation des berges avec pose de caissons végétalisés - Alternative 3	Court terme	39 950 € HT
TOTAL GLOBAL :			152 800 € HT

Date : 12/02/2018
 Echelle : 1/5 000
 Fichier : TRX_Pers_Jussy_SGEP_2017.dwg
 Dessin : V. BOURGUIGNON

INGENIEURS CONSEILS
 Pers, Alby, St net, Croisard
 74500 ANCIEN - CHAMBOUF
 Tel : 04 78 23 42 00
 www.nicof-ingenieurs-conseils.com
 E-mail : nicof@nicof-ingenieurs-conseils.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT